

Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby Demande de certificat d'autorisation

Date de la réception : No de la demande :

OUVRAGE DE CAPTAGE	No de la demande :
	Date de l'appel lorsque terminé :
IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU REQUÉRANT	
Nom:	Prénom :
Adresse :	Ville:
Code Postal :	Téléphone :
Téléphone bureau :	Cellulaire :
Courriel:	
LOCALISATION DES TRAVAUX	
Adresse des travaux :	
Matricule :	
Lot:	
	AUX OU ENTREPRENEUR
Entrepreneur:	
Adresse :	
Téléphone :	
No R.B.Q:	
Date prévue début travaux :	
Date prévue fin travaux :	
DESCRIPTION DES TRAVAUX	

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

Type de travaux: Construction modification		
Catégorie de puits : Surface Tubulaire Autres (détailler) :		
Type de puits : Résidentiel commercial Autres (détailler) :		
Nombre de personne que le puits va desservir :		
Est-ce que le terrain est situé en bordure d'un cours d'eau ou d'un lac ?		
Valeur estimée :		
DÉCLARATION DU DEMANDEUR		
Je, , soussigné(e) étant dûment autorisé(e), déclare que les renseignements ci-dessus et ci-joints sont exacts		
et que si le permis m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements et des lois s'y rapportant. Je suis conscient(e)		
qu'un délai maximum de trente(30) jours peut s'écouler avant l'émission du permis.		
Demandeur :		
Signé à Saint-Alphonse-de-Granby, ce		
Les renseignements personnels recueillis par la Municipalité sont nécessaires pour l'application de la réglementation provinciale et		
locale. Ces renseignements seront traités confidentiellement. Toute omission de les fournir peut entraîner un refus de la demande. La		
municipalité ne communiquera ces renseignements qu'à leurs membres du personnel autorisés ou à leurs partenaires et,		
exceptionnellement, à certains ministères ou organismes, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et		
sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier. Pour		
u cludes ou de sondages. Vous avez le divit à accèder aux renseignements personnes vous concernant du de les laire rectiner. Pour		

Tarification pour l'obtention du certificat d'autorisation	
Ouvrage de captage des eaux souterraines	50,00\$

plus d'informations, veuillez-vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des

renseignements personnels

DOCUMENTS À FOURNIR

Plan d'implantation à l'échelle, démontrant les dimensions et la forme du lot, les bâtiments, l'emplacement du puits, l'emplacement des installations septiques de la fosse et cours d'eau; Liste des matériaux utilisés; Dans le cas où l'ouvrage de captage d'eau doit être scellé (Articles 17 et 19 du Règlement sur le prélèvement d'eau et leur protection [L.R.Q., chapitre Q.2, r.35.2]), une lettre de prise en charge de la supervision de la collerette, signée par un professionnel habilité et membre d'un ordre

professionnel reconnu au Code des professions (Chapitre C-26).